

Chevaliers de l'édition

Lorsque la quatrième génération d'une dynastie spécialisée dans les textiles se lance dans la création contemporaine, cela donne des collections haut de gamme inspirées.

DU CÔTÉ DES TAPIS contemporains, le paysage créatif était plutôt atone et, à de rares exceptions près, de médiocre qualité. Entendez par là qu'il est vain d'imaginer qu'un tapis tufté, même signé par un créateur connu, puisse traverser le temps avec la même superbe qu'un bon vieil ispahan ou qu'un Savonnerie. Heureusement, la maison Chevalier est venue remédier à cette situation. En effet, un des ateliers de restauration et de nettoyage de textiles les plus réputés au monde constitue le meilleur observatoire pour prendre conscience de ce problème. « Nous vivons dans une société du jetable et le tapis ne mérite pas de subir ce sort », assène Camille Chevalier. Et la jeune femme sait de quoi elle parle. Avec son frère Nicolas – aux commandes avec son père Pierre de l'entreprise Chevalier conservation, implantée à Colombes, aux portes de Paris –, elle appartient à la quatrième génération d'une dynastie ayant vu le jour en 1917 et que les lecteurs de *La Gazette* connaissent bien. Les jumeaux Pierre et Dominique – la troisième génération – sont régulièrement experts dans les ventes publiques. Après avoir travaillé dans la publicité, Camille a rejoint le giron familial pour imaginer une nouvelle aventure, l'édition de tapis contemporains haut de gamme. Exit le tufté et vive le tapis en laine et/ou soie, noué main avec une densité au mètre carré de 60 000 nœuds au minimum ! Pérennité garantie !



© Chevalier édition

Laurence Wiener (née en 1942), *Lost in Space*, tapis édité à huit exemplaires, 90 % laine, 10 % soie, 250 x 300 cm.

Pour des raisons de coût, impossible d'imaginer faire fabriquer en France ces vastes étendues laineuses. Un petit tour du monde des fabricants, suivi de tests – à Colombes – avec quelques échantillons pour s'assurer de la tenue des couleurs, de la résistance au nettoyage et des facilités de restauration, a permis de sélectionner un atelier népalais répondant à toutes les exigences. « En Iran, impossible de faire comprendre aux artisans qu'il faut scrupuleusement respecter les dessins et les couleurs, ils sont eux-mêmes des artistes et ils interprètent. La bande d'un tapis de Buren doit impérativement mesurer 8,7 cm », explique Camille.

Décor et œuvre d'art

Forts de leurs compétences techniques, les Chevalier se sont adjoint le concours d'un directeur artistique, le designer Stephan Lantz, qui les a épaulés pour s'aventurer sur les chemins tortueux de la création. Son rôle a été autant de proposer des noms que de guider les concepteurs dans le dédale des contraintes techniques propres aux tapis. Pour la première collection, lancée en novembre 2008, il en a sélectionné quatorze à l'origine de trente-trois modèles : des célébrités, Daniel Buren ou Pascal Morabito, mais aussi des jeunes talents comme Julien Kolmont de Rogier ou Stéphanie Bouilliez et Myriam Bâ. Ils proviennent d'univers variés, la mode, les arts plastiques, le graphisme, le

FORMES CONTEMPORAINES | LE MAGAZINE

design, l'architecture. « L'idée était de mêler plusieurs univers de la création sur un seul sujet, le tapis », souligne Camille. L'originalité du programme de Chevalier édition est de proposer deux gammes. D'une part, une collection de tapis d'artistes en édition limitée, entre un et huit exemplaires, et, de l'autre, une collection en édition illimitée. La différence ? Dans le premier cas, des créations de plasticiens, œuvres d'art à jeter sur le sol, numérotées et identifiées par une puce électronique, véritable passeport évolutif du tapis ; dans le second, une approche décorative paramétrable en taille, en couleurs et même en matières, opérée par des graphistes, designers, décorateurs, architectes et créateurs de mode. Attention, tout n'est cependant pas complètement libre, certains modèles étant tenus à des impératifs pour conserver leur intégrité artistique. Afin d'aider les particuliers, un logiciel a été développé pour permettre une visualisation des projets autorisant le sur-mesure. De fait, une pièce en édition illimitée se retrouve vite transformée en pièce unique ! « Dans la plupart des cas, les gens considèrent que le tapis vient en complément du reste de la décoration. Il faut donc qu'en format et couleurs, il puisse s'adapter à l'existant. C'est aussi le cas dans notre positionnement haut de gamme », explique Camille, qui ajoute : « Nous nous sommes rendu compte que si, dans les intérieurs, le tapis a été moins à la mode durant des décennies, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les espaces sont plus ouverts et il recrée, par exemple, une salle à manger ou un coin salon. Ils sont aussi plus froids et plus lisses. Le tapis est désormais la touche de couleur qui apporte de la lumière. » Pour les séries limitées, elle insiste sur le rôle joué par Daniel Buren : « Il a spontanément participé à la première collection, alors que nous n'avions rien prouvé. Il a apprécié cette première collaboration, la rencontre entre artisanat et art contemporain. Pour la deuxième collection, il nous a ouvert son carnet d'adresses : Claude Closky, Peter Halley, Laurence Wiener... » Lancée en janvier 2010, cette dernière n'a pas balayé la première, qui reste au catalogue. Elle était par conséquent moins importante mais plus internationale avec, pour les séries illimitées, la participation de Claudio Colucci, Noé Duchaufour-Lawrance, Christian Ghion, Éric Gizard, Laurent Godard, maison Martin Margiela, Patricia Urquiola, Stephan Lanez et, pour les séries limitées, outre les trois déjà cités, Philippe Cazal et Studio Makking & Bey. La troisième collection, dont quelques pièces ont été montrées au salon Maison & Objet en janvier dernier, ne comporte que des séries illimitées, mais s'annonce particulièrement novatrice avec des tapis en volume devenant de véritables



Au 20, rue Saint-Claude, dans le III^e arrondissement de Paris. De face, un tapis *Empreinte* de la maison Martin Margiela, et sur le côté droit *Suite 207*, de Noé Duchaufour-Lawrance, deux séries illimitées.



Christian Ghion (né en 1958), *Network*, tapis en série illimitée, 100 % laine, 200 x 300 cm.

meubles. Stephan Lanez a ainsi imaginé un tapis « table basse », Stefan Diez a travaillé sur un banc, une chaise longue et des tables, et Stephen Burks explore le patchwork. « Le concept de cette nouvelle collection, intitulée « Stephan » pour des raisons évidentes, a été de pousser plus loin l'idée du design. Le tapis est dans une position ingrate, on lui marche dessus, on y pose des meubles... Nous avons voulu en quelque sorte l'élever », explique Camille. À découvrir en juin ! Si vous avez envie de craquer, il faudra être un peu patient et prévoir quatre mois de délai pour la fabrication. Comparativement aux tapis tuftés, les prix sont relativement raisonnables. L'entrée de gamme se situe à 1 800 € l'unité – comptez entre 600 € et jusqu'à 1 800 € le m² pour du 100 % soie. Côté séries limitées, c'est la notoriété de l'artiste qui fait tout, entre 6 000 et 85 000 € l'unité, mais, pour ce dernier montant, vous aurez le privilège de fouler un Buren. « Ces tapis racontent une histoire », renchérit Camille. « Et là, nous sommes davantage dans l'art contemporain que dans le simple coup de cœur décoratif. » Mademoiselle Chevalier pense déjà à la prochaine collection et annonce que, pour les séries illimitées, les jeunes créateurs seront à l'honneur. Affaire à suivre ! ●

● Chevalier édition, 20, rue Saint-Claude, Paris III^e, tél. : 01 43 07 87 44, www.chevalier-edition.com